



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-34904>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-34904**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ADOMA

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de conception-réalisation pour la restructuration lourde d'une tour de 260 logements et d'une partie du socle RDC avec locaux techniques à Nanterre (92).

Description : Adoma souhaite confier un marché de conception-réalisation à un groupement composé d'une MOE et d'une entreprise générale, pour la restructuration d'une tour en R+16 de 260 logements et d'une partie de son socle, en résidence sociale. La surface de plancher et la surface habitable de la tour sont respectivement de 6 600 m² et 5 034 m². Le projet est prévu sur un terrain appartenant à Adoma situé 4-6 rue des Sorbiers, 92000 Nanterre.

Identifiant de la procédure : d89d8173-2e78-4cc0-b780-279cdd3b511f

Identifiant interne : NAT2024_07

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 4-6 Rue des Sorbiers

Ville : NANTERRE

Code postal : 92000

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 17,435,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Marché de conception-réalisation pour la restructuration lourde d'une tour de 260 logements et d'une partie du socle RDC avec locaux techniques à Nanterre (92).

Description : Adoma souhaite confier un marché de conception-réalisation à un groupement composé d'une MOE et d'une entreprise générale, pour la restructuration d'une tour en R+16 de 260 logements et d'une partie de son socle, en résidence sociale. La surface de plancher et la surface habitable de la tour sont respectivement de 6 600 m² et 5 034 m². Le projet est prévu sur un terrain appartenant à Adoma situé 4-6 rue des Sorbiers, 92000 Nanterre.

Identifiant interne : NAT2024_07

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 4-6 Rue des Sorbiers

Ville : NANTERRE

Code postal : 92000

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 22/03/2024

Durée : 24 MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 17,435,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Adoma est propriétaire, gestionnaire et maître d'ouvrage de ce site. Le projet comporte une seule phase de Restructuration des locaux collectifs et techniques, ainsi que des logements de la tour B du foyer travailleurs migrants « Les Sorbiers ». Pour information, à la réception de la restructuration, la démolition de la tour A du foyer travailleurs migrants « Les Sorbiers » ainsi qu'une partie du socle sera engagée. La démolition n'est pas comprise dans le présent marché. L'opération sera certifiée : • NF Habitat HQE, Rénovation Niveau Entrée La construction devra être en tout point conforme à la réglementation thermique en vigueur. Mission de conception réalisation organisée en une phase étude et une phase exécution : Phase études - APS - permis de construire et autres autorisations administratives - Etudes APD - Etudes PRO - ACT Phase réalisation des Etudes d'exécution (EXE) et études de synthèse y compris gestion de la cellule de synthèse (SYN) - Travaux de réalisation de l'ouvrage - Direction de l'exécution des travaux et visa (DET-VISA) - OPC/Organisation du chantier - Assistance à la réception des travaux (AOR) - GPA Missions complémentaires : - AMO certification - Mobilier - Pilotage concessionnaires - Signalétique - Carnet d'identité - Reportage photographique Le mandataire du groupement sera l'entreprise générale. Il est attendu un rendu niveau APS pour les candidats qui seront invités à remettre une offre. Chaque candidat agréé qui remettra une offre dont le contenu sera conforme aux prescriptions du dossier de consultation et un avant-projet sommaire ne présentant pas de manquement manifeste au programme fonctionnel percevra une indemnité de 30 000 euros HT (forfaitaire et non révisable). La rémunération du titulaire tiendra compte de la prime reçue qui sera incluse dans le montant du marché de conception réalisation. Cette indemnité pourra éventuellement être réduite sur proposition du jury si les prestations sont incomplètes ou ne sont pas conformes. Adresse où les éventuelles copies de sauvegarde doivent être remises : Adoma, A l'attention de la Commission d'Appel d'Offres, 33 avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Horaires d'ouverture des locaux pour ce qui concerne le dépôt éventuel des copies de sauvegarde : Du lundi au vendredi de : 8h00 à 18h00, Sauf les jours fériés ou de fermeture exceptionnelle.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : • Capacités techniques et professionnelles : 10% - Compétences professionnelles (titres d'études et CV) (5 points) - Moyens humains et matériels (5 points)

Description : Liste et description succincte des conditions : Architecte : inscription à l'ordre des architectes du mandataire Bureaux d'études - capacités requises : thermique, calcul carbone, acoustique, économiste, fluides, structure, VRD gestion des eaux pluviales, AMO certification (environnement), paysager, amiante SS3 Entreprise générale en charge de la restructuration lourde : certificat RGE, certificats QUALIBAT Amiante 1552, ou équivalent, à minima) ; Niveau de qualification : QUALIBAT 1113 (Démolition : technicité supérieure) et ou QUALIBAT 1112 (Démolition Technicité confirmée). L'entreprise de désamiantage devra justifier des qualifications requises ressortant de l'identification professionnelle QUALIBAT ou qualifications équivalentes AFNOR CERTIFICATION ou GLOBAL et d'une manière générale relevant de la liste COFRAC Autres

conditions à fournir : o « Une déclaration sur l'honneur, afin de justifier qu'il ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ; o Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents justifiant qu'il est à jour de ses obligations en matière fiscale et sociale (attestation fiscale et URSSAF,) ; o Les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254.2 à D. 8254-5 du code du travail ; ou une déclaration sur l'honneur attestant de l'absence de salarié étranger employé soumis à l'autorisation mentionnée à l'article L5221-2 du code du travail ; o Un justificatif d'immatriculation daté de moins de trois mois (Kbis) o Les attestations d'assurance de responsabilité civile professionnelle et décennale en cours de validité de chaque membre ; Seront éliminés : - Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents dûment remplis et signés exigés au présent avis, le cas échéant après qu'Adoma ait demandé à tous les candidats concernés de compléter ces pièces dans un délai identique pour tous. - Les candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles sont jugées insuffisantes

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : • Capacités économiques et financières : 40% - Chiffre d'affaires de l'entreprise (20 points) - Chiffre d'affaires tous BET confondus (10 points) - Chiffre d'affaires du/des architectes (10 points)

Description : Pour chaque cotraitant de l'équipe de conception-réalisation, liste et description succincte des critères de sélection (dont DC2) : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du cotraitant et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. - Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. Niveau(x) spécifique(s) minimal /minimaux exigé(s) : Le chiffre d'affaire annuel de l'entreprise générale doit être au minimum égal à 34 870 000 € HT.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : • Qualité et pertinence des références présentées : 50% : - 3 Références en construction neuve de résidence sociale ou d'immeuble de logements sociaux (5 pts) - 2 Références en restructuration lourde (20 pts) - 3 Chantiers réalisés (livrés) d'opération de taille similaire (10 pts) - Qualité architecturale contemporaine, sobre, contextualisé (10 pts) - Projets certifiés(NF ou équivalent) (5 pts)

Description : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation 1) Pour chaque cotraitant de l'équipe de conception-réalisation, liste et description succincte des critères de sélection (dont DC2):

- DC2 • Une liste des travaux exécutés en construction neuve au cours des cinq dernières années pour chacun, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du cotraitant et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années
- L'indication des titres d'études et professionnels du cotraitant ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public;
- L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au cotraitant, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, auxquels le cotraitant pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ;
- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le cotraitant disposera pour la réalisation du marché public et pour la période de Garantie de Parfait Achèvement
- La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le cotraitant pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;
- L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le cotraitant pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;
- L'indication des mesures de gestion environnementale que le cotraitant pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ;
- Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres est accepté;

2) Pour l'architecte et l'entreprise générale, il est demandé en sus :

- Un dossier de références significatives et en relation avec l'objet du marché (résidence sociale, autre résidence, logements sociaux, autre projet de logements) réalisées dans les 5 dernières années (livrées de préférence) ou en cours (en indiquant leur état d'avancement). Il est demandé de respecter la trame power-point transmise;

3) Une lettre de candidature type DC1, de 3 pages maximum, décrira notamment la complémentarité des compétences du groupement, l'adéquation des compétences au projet envisagé, la capacité technique et professionnelle à concevoir et exécuter un projet conforme au PLU en vigueur. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

- 2 Une entreprise générale ayant des compétences en lien avec l'objet du marché.
- Un architecte au sens de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 ayant des compétences en lien avec l'objet du marché
- Un ou plusieurs BET ayant les compétences suivantes : - Structure, - Fluides, - Thermique, - Amiante/ plomb - Economiste de la construction - Environnemental

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : FRA

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.adoma.cdc-habitat.fr/adoma/Travailler-avec-Adoma/Espace-fournisseurs/p-44-Appels-d-offres.htm>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://cdc-ha.cdc-habitat.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 03/05/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Pas encore connu

Facturation en ligne : Autorisée

Informations relatives aux délais de recours : La signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique). Un référé précontractuel peut être introduit dans ce délai jusqu'à la signature du contrat. Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne(JOUE).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : ADOMA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : ADOMA

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0006

Nom officiel : ADOMA

Numéro d'enregistrement : 78805803009579

Adresse postale : 33 avenue Pierre Mendès FRANCE

Ville : PARIS

Code postal : 75013

Pays : France

Point de contact : Mathilde MENJOULOU

Adresse électronique : mathilde.menjoulou@adoma.cdc-habitat.fr

Téléphone : 0180524084

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Paris

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d58e1f57-3fcf-4fff-957c-3eb0ca9a9450 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/03/2024 à 16:22

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/03/2024